

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DE L'EXTREME

DEPARTEMENT DE LA MAYO-TSANAGA

COMMUNE DE KOZA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

FAR-NORD REGION

MAYO-TSANAGA DIVISION

KOZA'S COUNCIL

ADDITIF N° 05/A/C-KOZ/CIPM/SIGAMP/2025

AVIS DE CONSULTATION N° _19_ /DCO/PROLOG/COMMUNE DE KOZA /SIGAMP/2025 DU 21 OCTOBRE
2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES A
L'ECOLE PUBLIQUE MAKANDAI DANS LA COMMUNE DE KOZA

Le Maire de la Commune de Koza (Maître d'Ouvrage), informe les entreprises intéressées par le présent avis

QU'AU LIEU DE :

Proposition technique

19. L'Entreprise doit fournir une proposition technique comprenant la description des méthodes de travail, du matériel, du personnel, du calendrier et toute autre information pertinente, suffisamment en détail pour démontrer l'adéquation de sa proposition pour répondre aux exigences des travaux et délai de réalisation.

Outre la proposition technique, l'entreprise produira également dans sa cotation, un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et constituées des éléments suivants en cours de validité : (i) Registre de Commerce; (ii) Attestation de Conformité Fiscale; (iii) Plan de localisation ; (iv) Attestation de non faillite; (v) Attestation de non exclusion des marchés publics; (vi) Attestation pour soumission délivrée par la CNPS (vii) Attestation d'immatriculation fiscale et (viii) Attestation de domiciliation bancaire.

N.B 1 : - les pièces administratives citées ci-dessus devront être datées de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente

- l'absence de ces pièces ci-dessus, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront exigées et déterminantes pour l'attribution du contrat.

Dépôt de dossier

22. L'heure et la date limites pour la soumission des Cotations est le 11/11/2025 à 10 heures.

23. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

24. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de Koza

Adresse : Secrétariat Général de la commune

Ville : Koza

Code postal : BP : 30 Koza

Ouverture des plis des Cotations

25. Les Cotations seront ouvertes par les représentants du Maître d'Ouvrage immédiatement après l'heure et la date limites pour la remise des Cotations, soit le 11/11/2025 à 11heures dans la salle de délibération de la commune.

LIRE :

Proposition technique

23. L'Entreprise doit fournir une proposition technique comprenant la description des méthodes de travail, du matériel, du personnel, du calendrier et toute autre information pertinente, suffisamment en détail pour démontrer l'adéquation de sa proposition pour répondre aux exigences des travaux et délai de réalisation.

Outre la proposition technique, l'entreprise produira également dans sa cotation, un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et constituées des éléments suivants en cours de validité : (i) Registre de Commerce; (ii) Attestation de Conformité Fiscale; (iii) Plan de localisation ; (iv) Attestation de non faillite; (v) Attestation de non exclusion des marchés publics; (vi) Attestation pour soumission délivrée par la CNPS (vii) Attestation d'immatriculation fiscale ; (viii) Attestation de domiciliation bancaire et (ix) attestation de catégorisation ou récépissé du dépôt de dossier.

N.B 1 : - les pièces administratives citées ci-dessus devront être datées de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente

- l'absence de ces pièces ci-dessus, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront exigées et déterminantes pour l'attribution du contrat.

Dépôt de dossier

20. L'heure et la date limites de dépôts de dossier pour la soumission des Cotations est le 25/11/2025 à 10 heures.

21. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

22. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de Koza

Adresse : Secrétariat Général de la commune

Ville : Koza

Code postal : BP : 30 Koza

Ouverture des plis de Cotations

23. Les Cotations seront ouvertes par les représentants du Maître d'Ouvrage immédiatement après l'heure et la date limites pour la remise des Cotations. soit le 25/11/2025 à 11heures dans la salle de délibération de la commune.

Fait à Koza le _____

Le Maire de la Commune

Ampliations :

- ARMP
- COORDO-PROLOC
- DDMINMAP/MT
- PRESIDENT/CIPM/KOZA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS

